

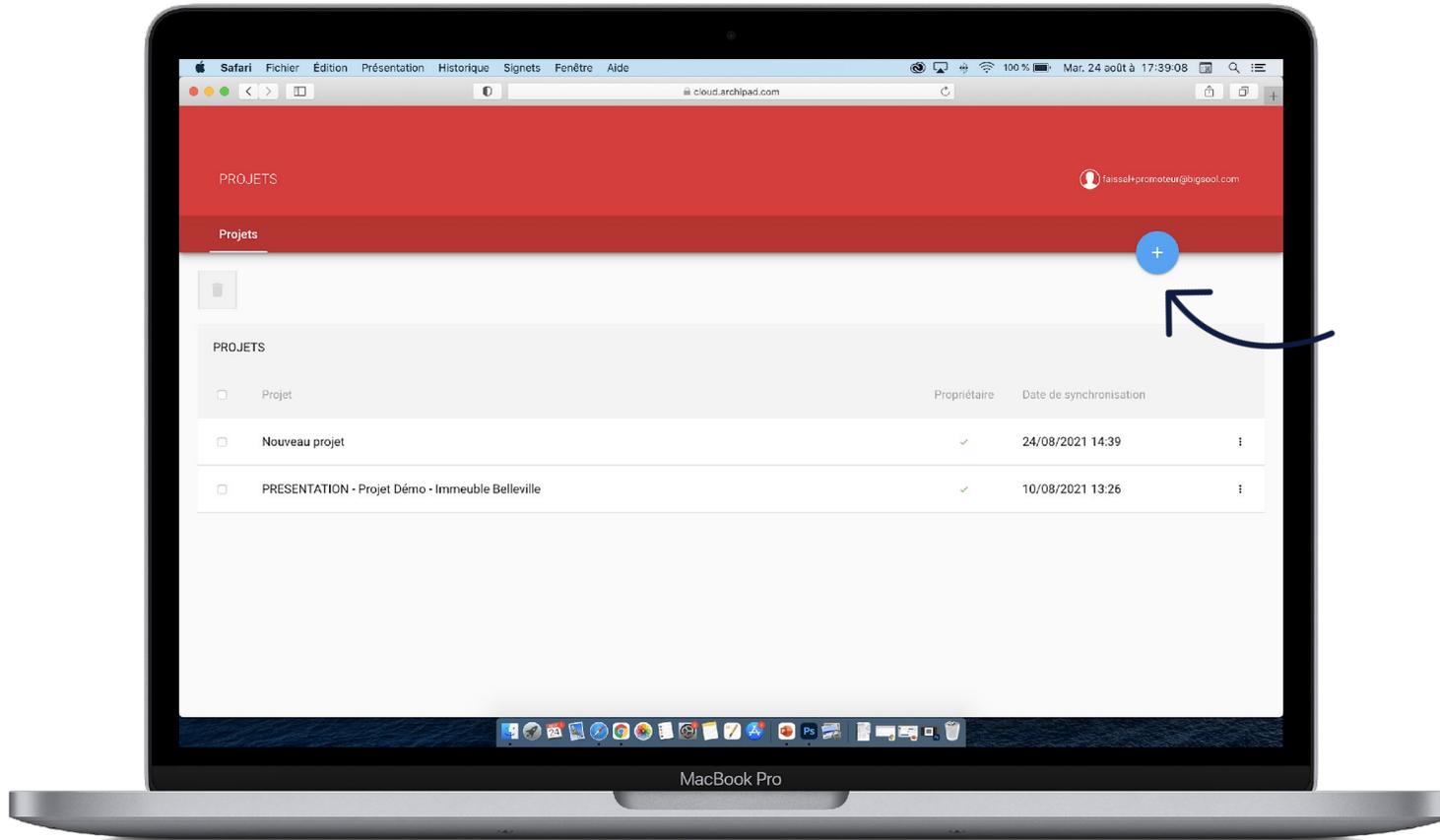
SOLUTION ARCHIPAD PROMOTEUR





PROMOTEUR

▪ Projets	1
▪ Informations	2
▪ Documents	5
▪ Partage	6
▪ Préférences	7
▪ Visioconférence	8
▪ Plans	9
▪ Planning	10
▪ Visites	11
▪ Observations	14
▪ Remarques	17
▪ Digitform	18
▪ Rapports	19
▪ Tableau de bord	22
▪ Quelques chiffres	23
▪ Ils nous font confiance	24
▪ Vos contacts Archipad	25

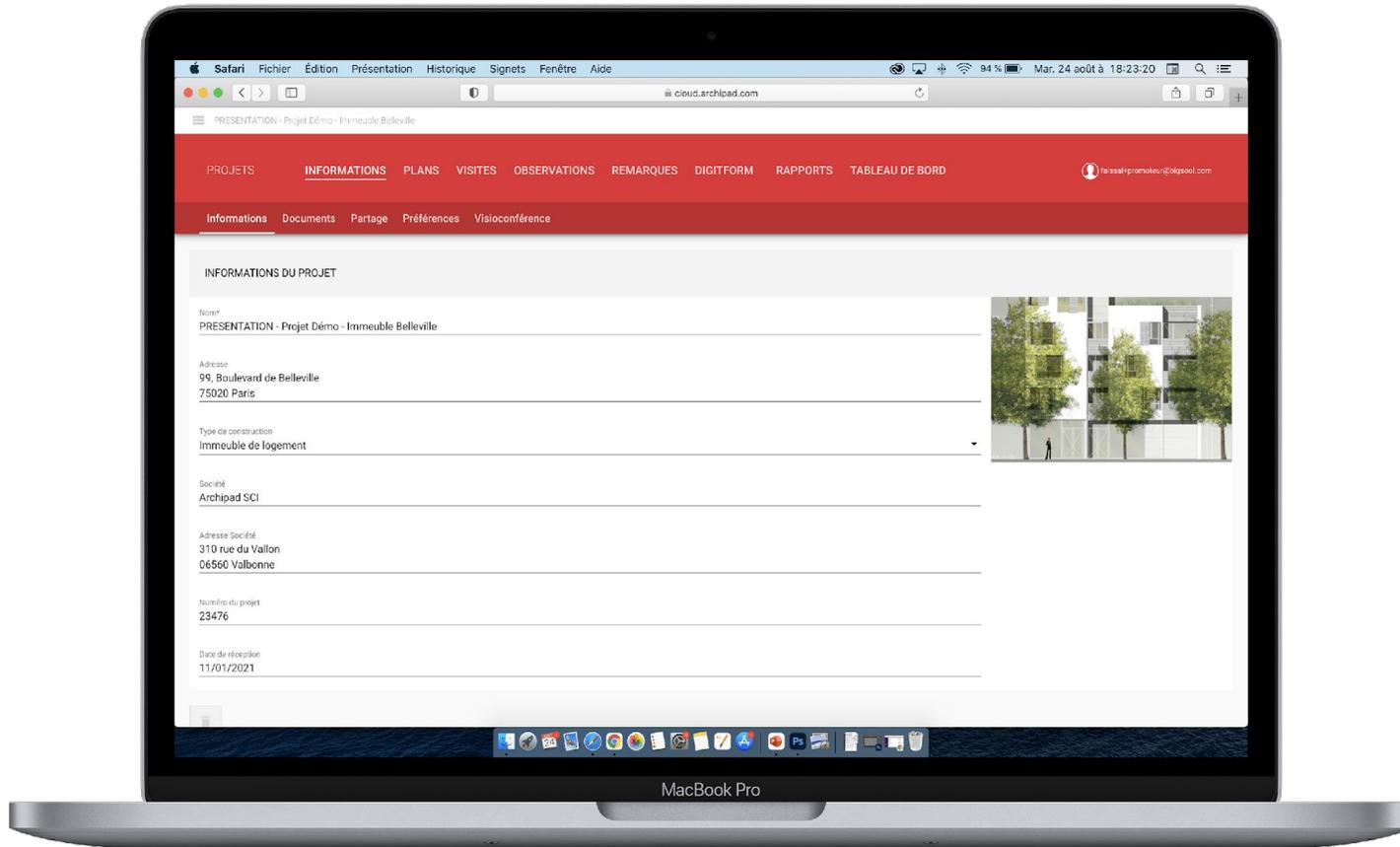


Retrouvez vos projets et les projets partagés.

Promoimmo est un abonnement spécialisé pour les promoteurs immobiliers

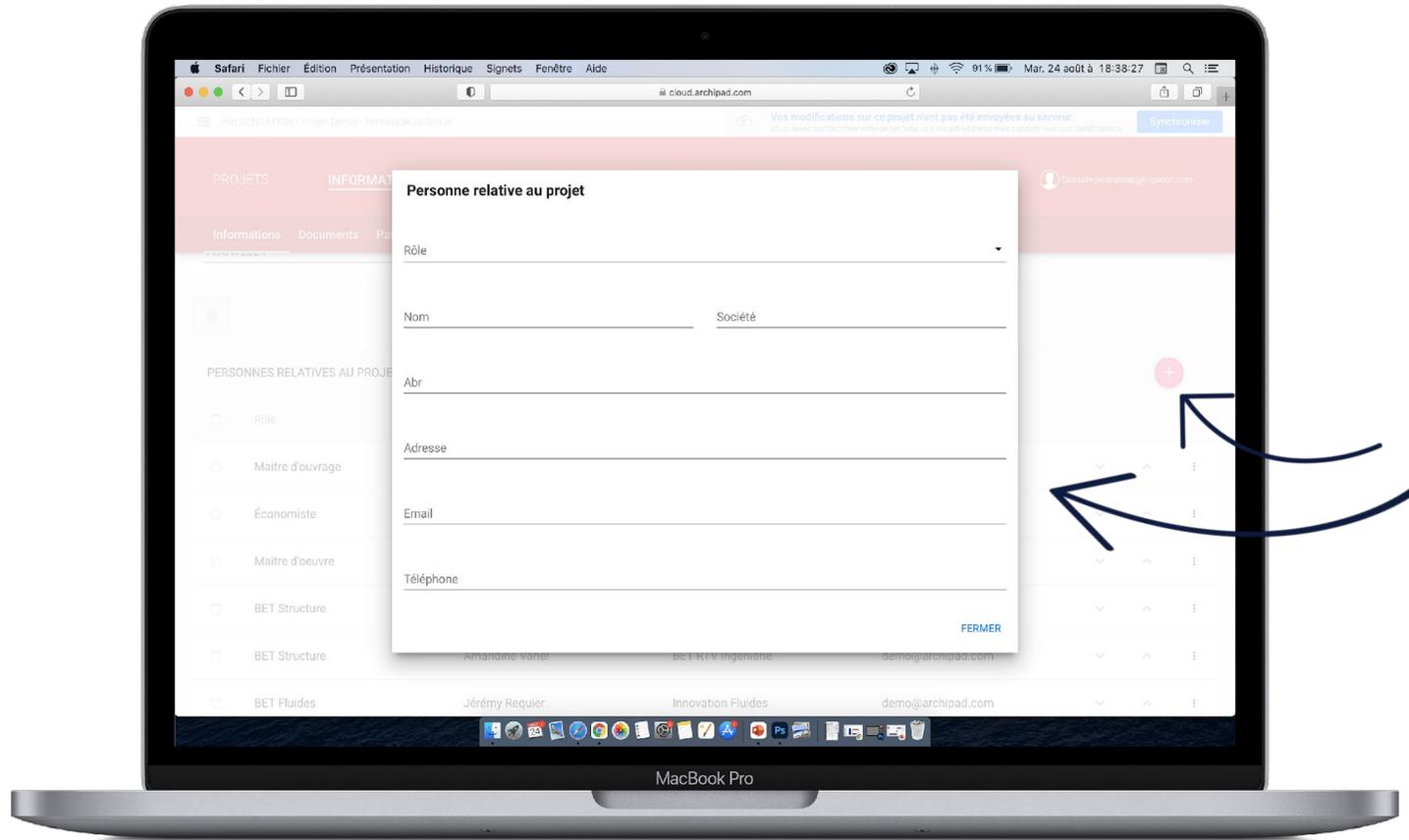
1. Connectez-vous sur cloud.archipad.com.
2. Créez votre projet en cliquant sur le bouton + bleu.
3. Retrouvez également les projets partagés parmi cette liste.

⚠ Un projet Promoteur ne peut être créé que depuis Archipad Cloud.



Renseignez les informations de votre projet.

1. Renseignez les champs de la page Informations du projet. Les champs SCI, Adresse SCI et Num ro de projet confirment qu'il s'agit bien d'un projet promoteur.
1. Les informations du projet peuvent  tre modifi es par le propri taire du projet ou par un promoteur.

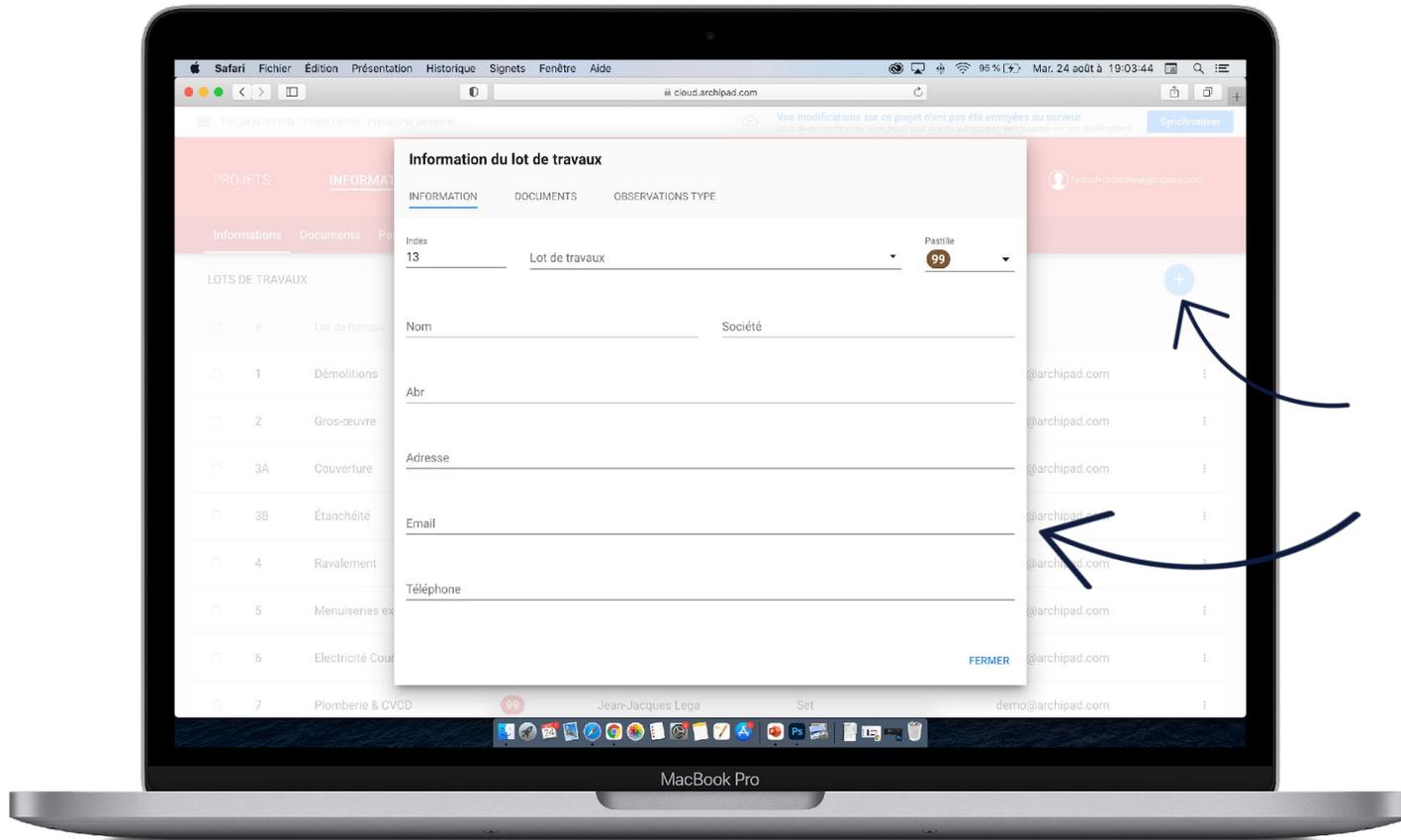


Ajoutez les personnes relatives au projet.

1. Rendez-vous dans la section **Personnes relatives au projet**, puis cliquez sur le bouton **+** rose pour ajouter des contacts au projet.
2. Renseignez les champs du dialogue **Personne relative au projet**, puis cliquez sur **Fermer**.

Note :

En tant que propriétaire du projet ou promoteur, vous avez la possibilité de réordonner, de modifier ou de supprimer les contacts présents dans cette liste.

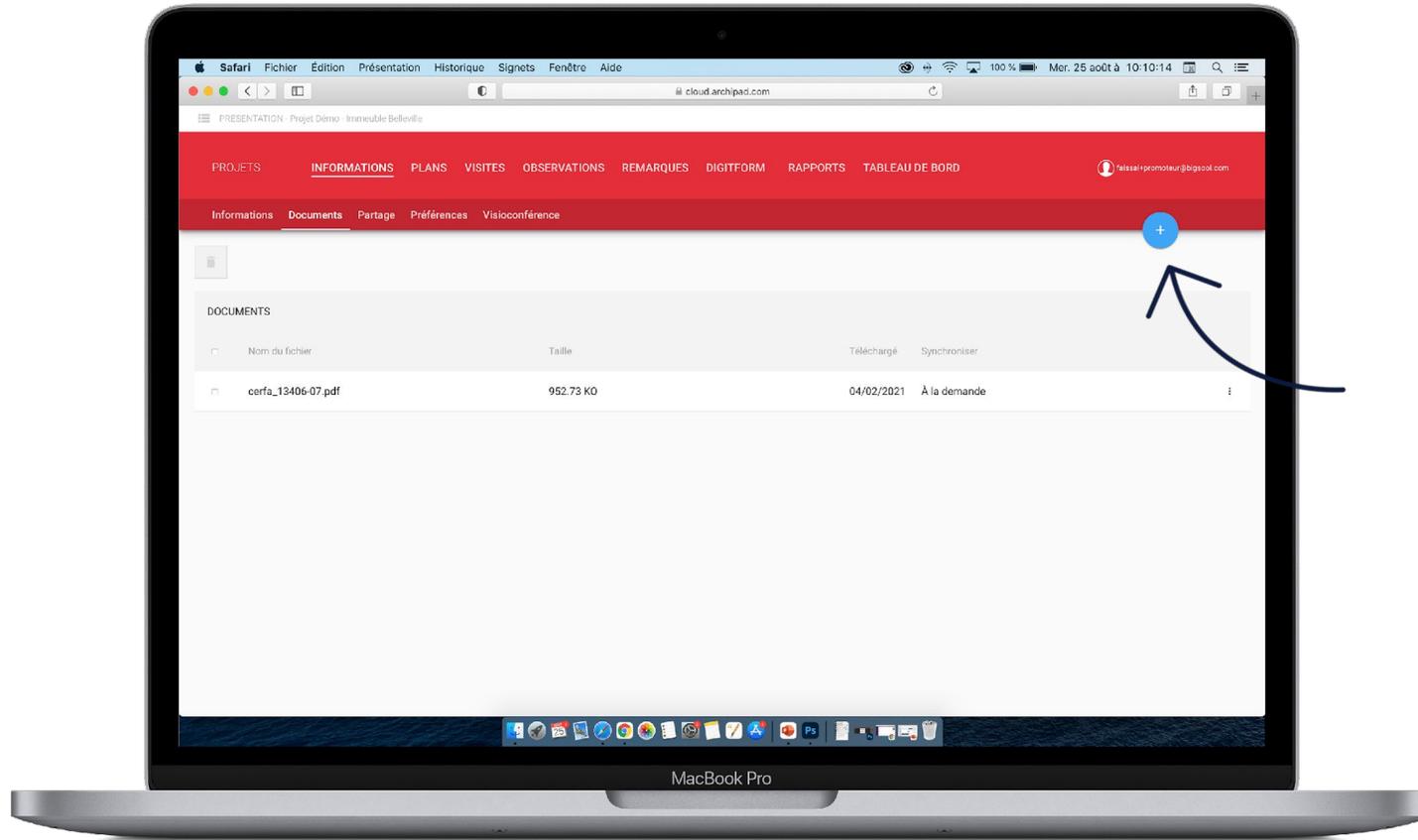


Ajoutez les lots de travaux au projet.

1. Rendez-vous dans la section **Lots de travaux** puis cliquez sur le bouton **+** bleu pour ajouter des lots de travaux au projet.
2. Renseignez les champs du dialogue **Information du lot de travaux**, puis cliquez sur **Fermer**.

Note :

*Vous pouvez ajouter des documents aux lots de travaux en utilisant le sous-menu **Documents**, ainsi que renseigner des observations type pour chaque lot de travaux en utilisant le sous-menu **Observations Type**.*



Intégrez des documents associés au projet.

1. Rendez-vous dans le menu **Informations** puis le sous-menu **Documents** et cliquez sur le bouton + bleu.
2. Ces documents seront ensuite disponibles sur Archipad App, une fois le téléchargement effectué.

⚠ *L'ajout de document s'effectue uniquement sur Archipad Cloud.*

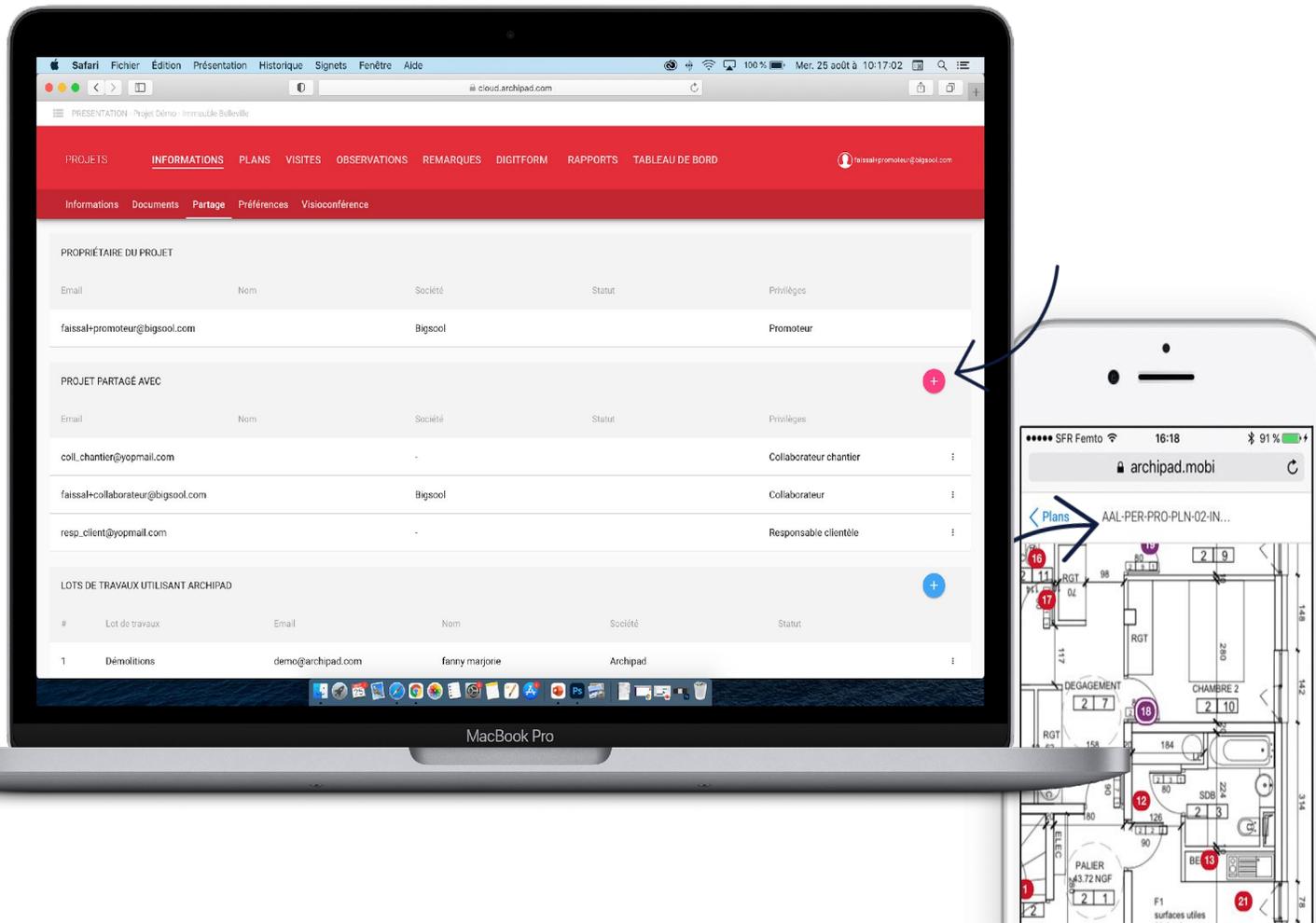
Les documents seront disponibles pour toutes les personnes ayant accès au projet.

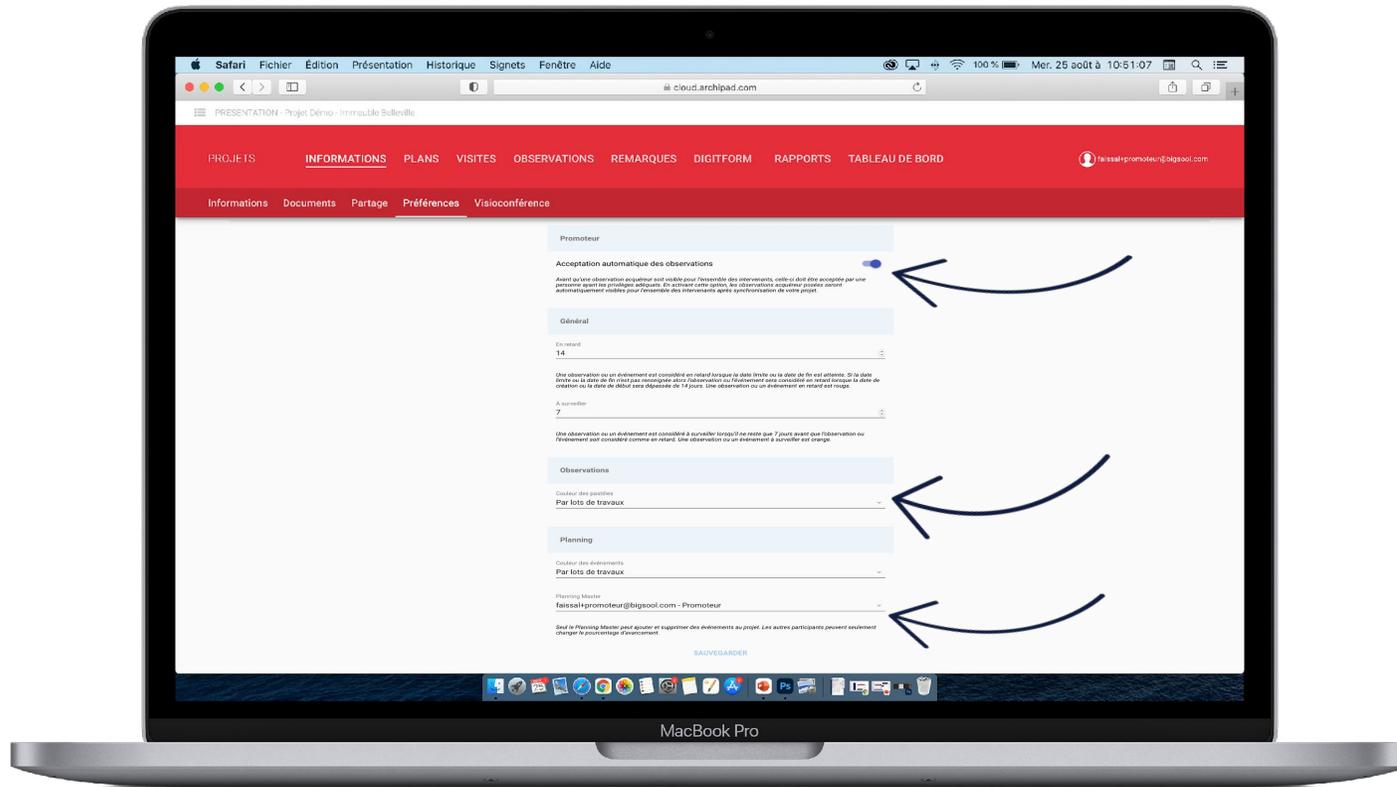
Travaillez en collaboration en partageant votre projet .

1. Rendez-vous dans le menu Informations puis le sous-menu Partage.
2. Partagez vos projets en attribuant à chacun un rôle: Promoteur, Collaborateur, Invité, Responsable clientèle, Collaborateur chantier ou Maître d'ouvrage à partir de la section **Projet partagé avec**.
3. Partagez vos projets avec des lots de travaux à partir de la section **Lots de travaux utilisant Archipad**.

Note :

Les lots de travaux pourront intervenir gratuitement en se connectant sur [Archipad.mobi](https://archipad.mobi) pour traiter leurs réserves et y ajouter des commentaires si besoin.





Personnalisez Archipad selon vos besoins.

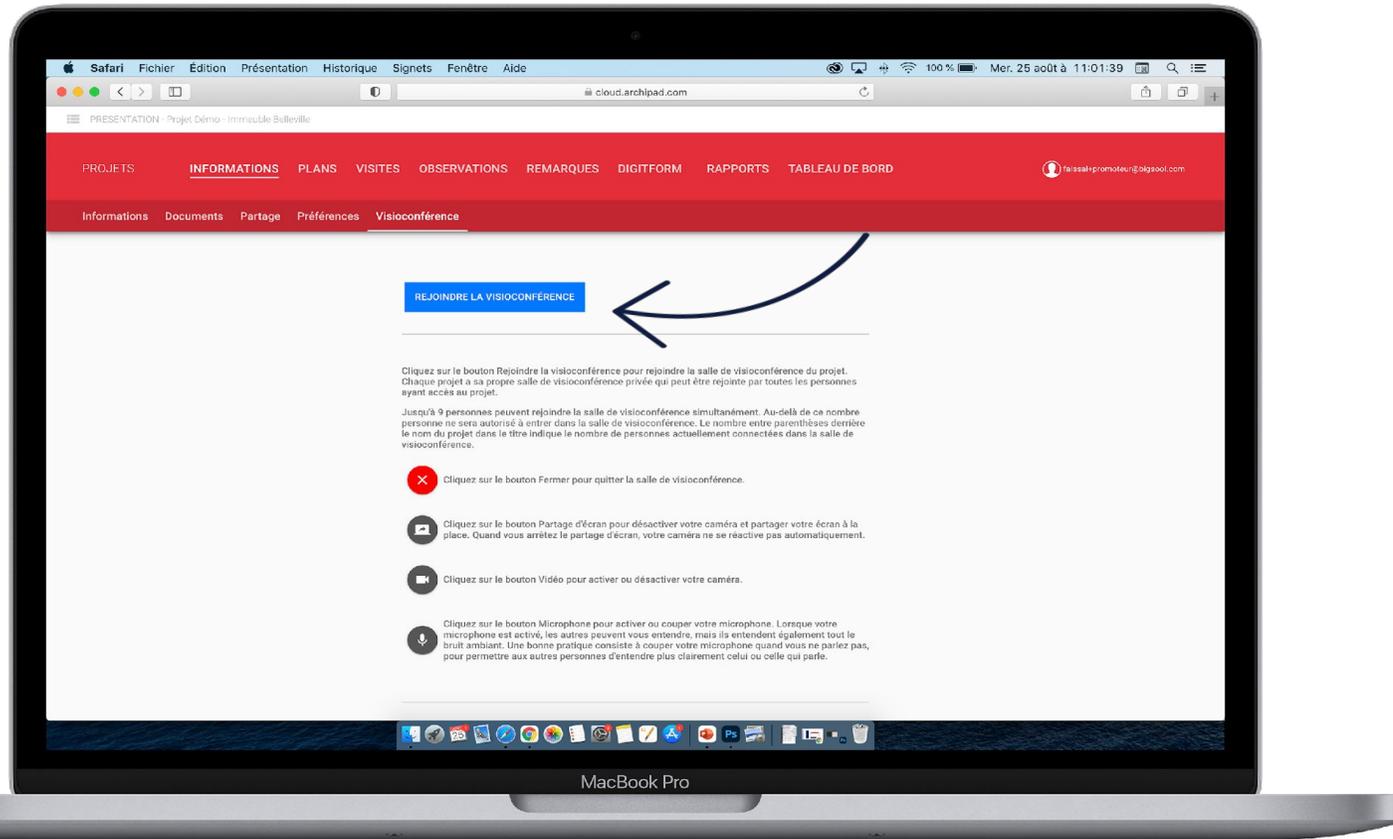
Rendez-vous dans le menu **Informations** puis le sous-menu **Préférences**.

1. Activez ou désactivez l'acceptation automatique des observations.
2. Sélectionnez une option pour les couleurs de pastilles et des événements de planning: toujours en rouge, basées sur la date, ou par lots de travaux.
3. Désignez un planning master.

Note :

Cette fonction est également disponible sur Archipad App.

Échangez avec vos équipes à distance.



1. Rendez-vous dans le menu **Informations** puis le sous-menu **Visioconférence**.
2. Cliquez sur le bouton **Rejoindre la visioconférence**.

Note :

*Chaque projet a sa propre salle de visioconférence privée.
Cette fonction est également disponible sur Archipad App.*

Astuce:

Vous pouvez partager votre écran d'ordinateur depuis Archipad Cloud.

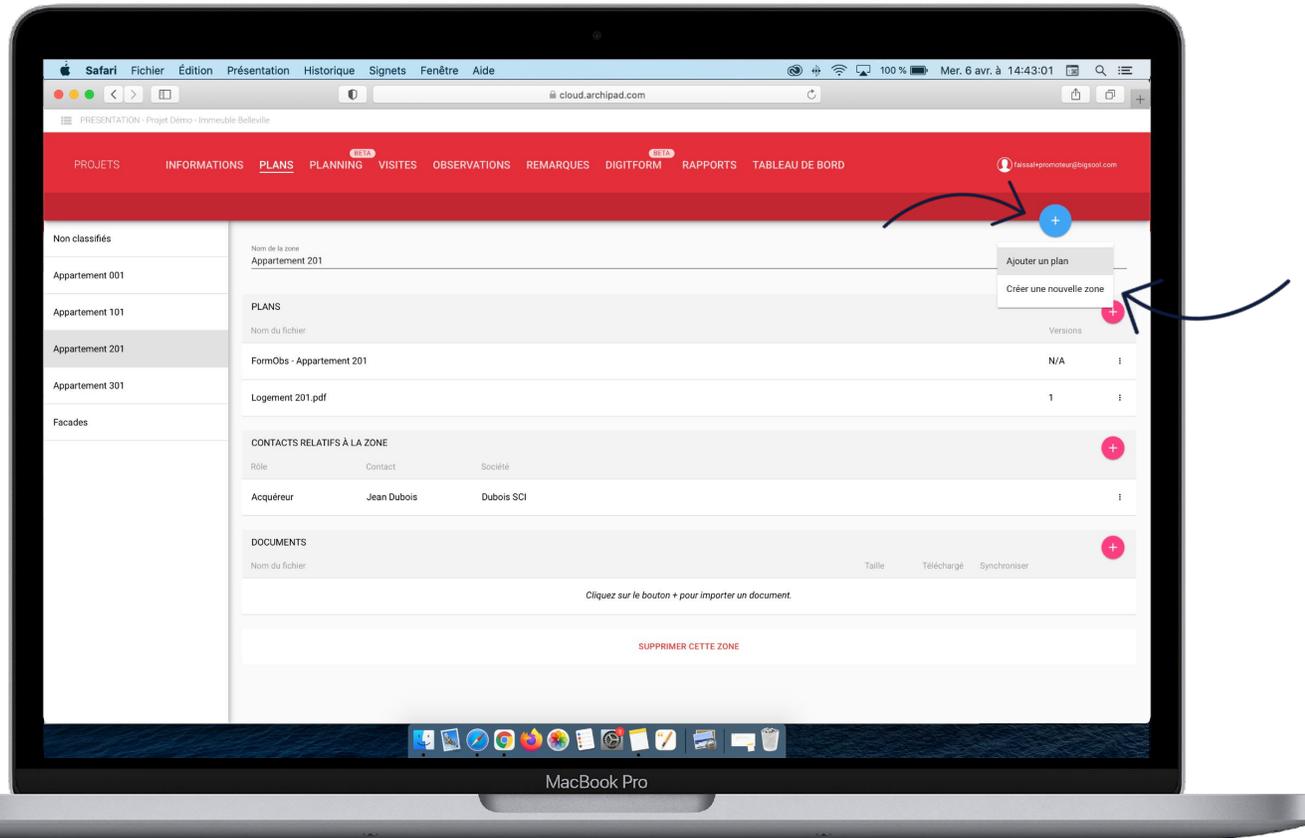
Ajoutez un nombre illimité de plans.

1. Rendez-vous dans le menu **Plans** et cliquez sur le bouton **+** bleu en haut à droite ou le bouton **+** rose disponible dans la section Plans puis cliquez sur **Ajouter un plan**.
2. Sélectionnez l'option **Créer une nouvelle zone**, pour ajouter une zone.

Note :

Les zones correspondent à des acquéreurs dans lesquelles vous pourrez y insérer des plans, les contacts relatifs à la zone et des documents. Une mise à jour des plans est également possible à partir de cet écran.

! La création de zone est possible uniquement sur Archipad Cloud.

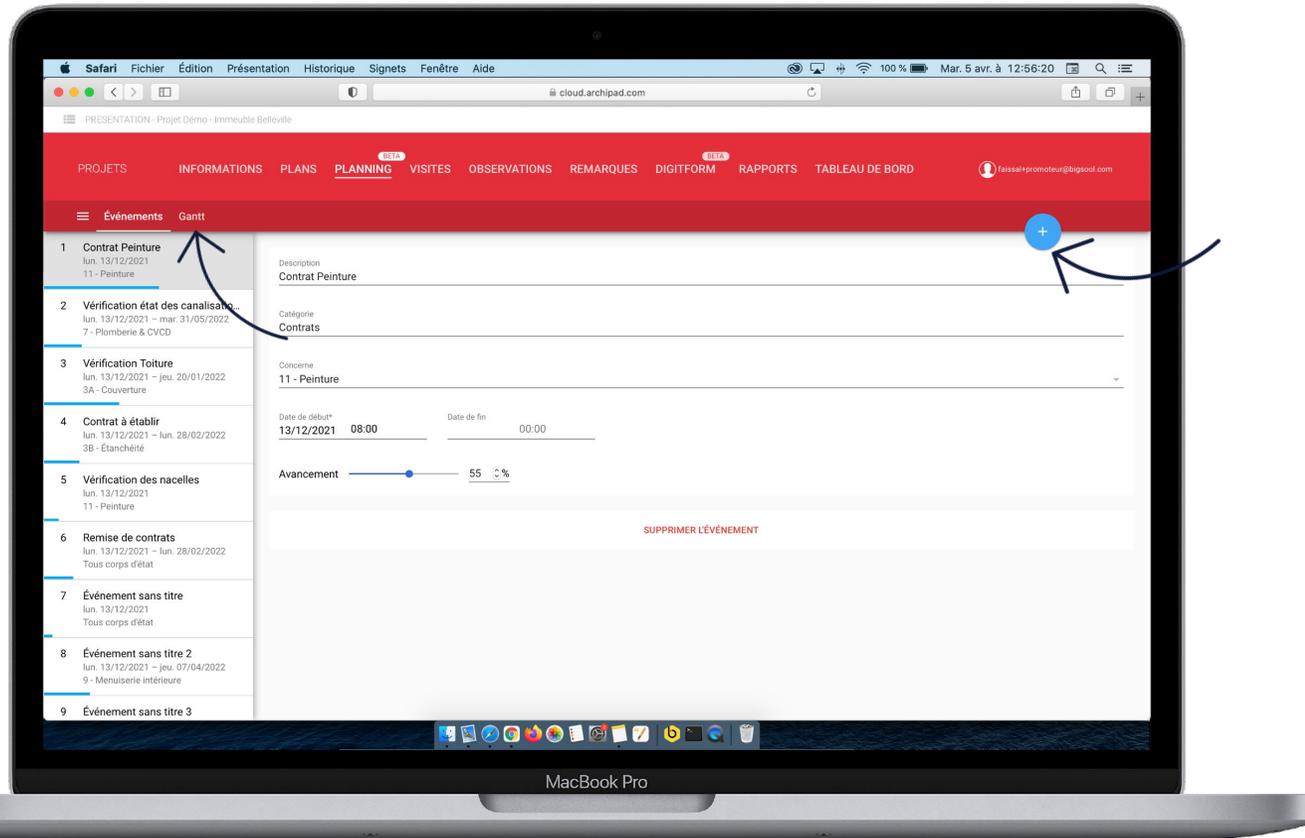


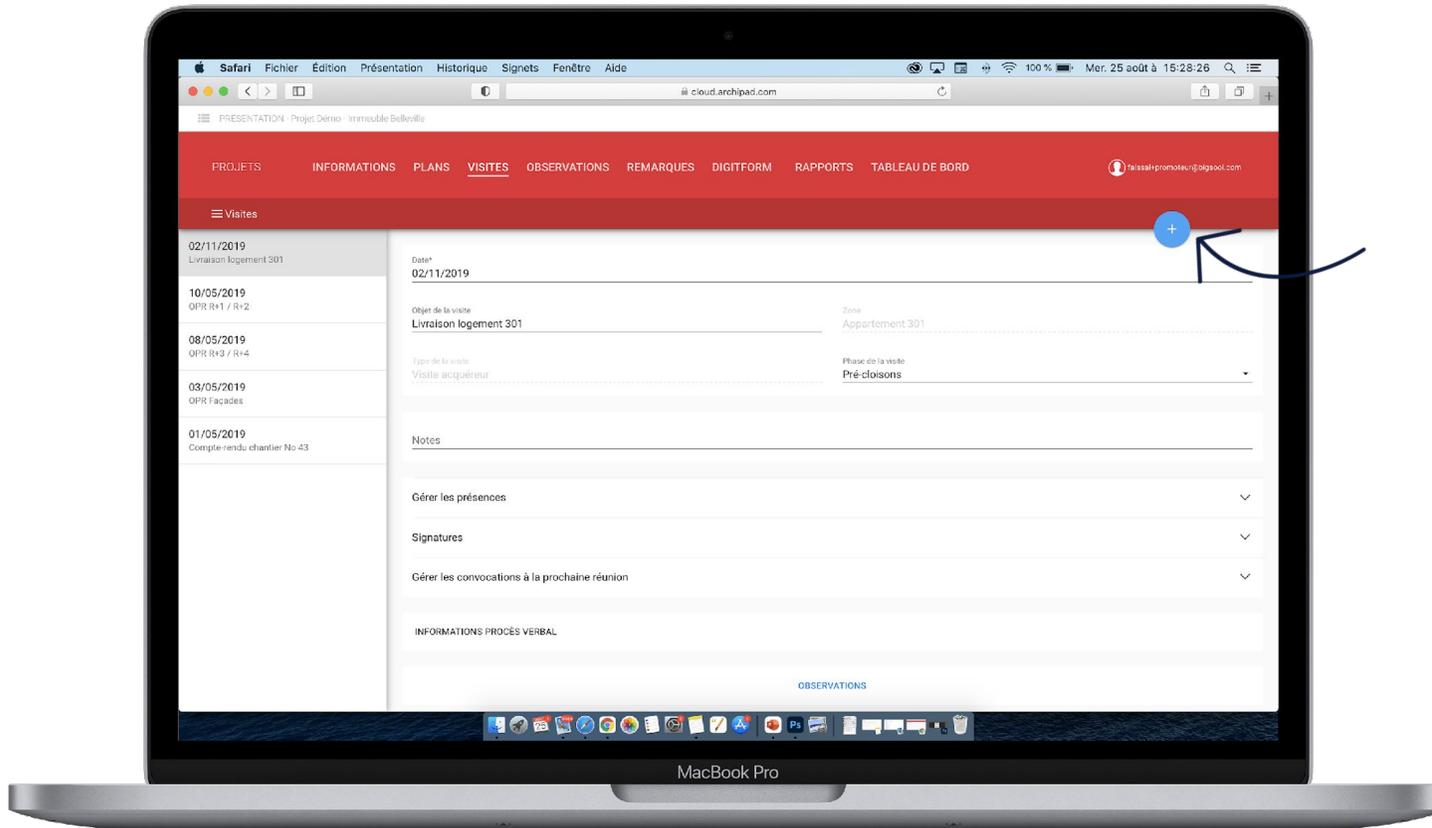
Ajoutez vos événements de planning

1. Rendez-vous dans le menu **Planning** et cliquez sur le bouton **+** bleu en haut à droite pour ajouter des événements.
2. Renseignez les champs saisissables, l'événement créé viendra s'ajouter dans la liste de gauche.
3. Cliquez sur le bouton **Gantt**, pour avoir une vue globale de votre planning, une vue sous forme de diagramme.

Note :

La fonctionnalité est également accessible sur Archipad App.

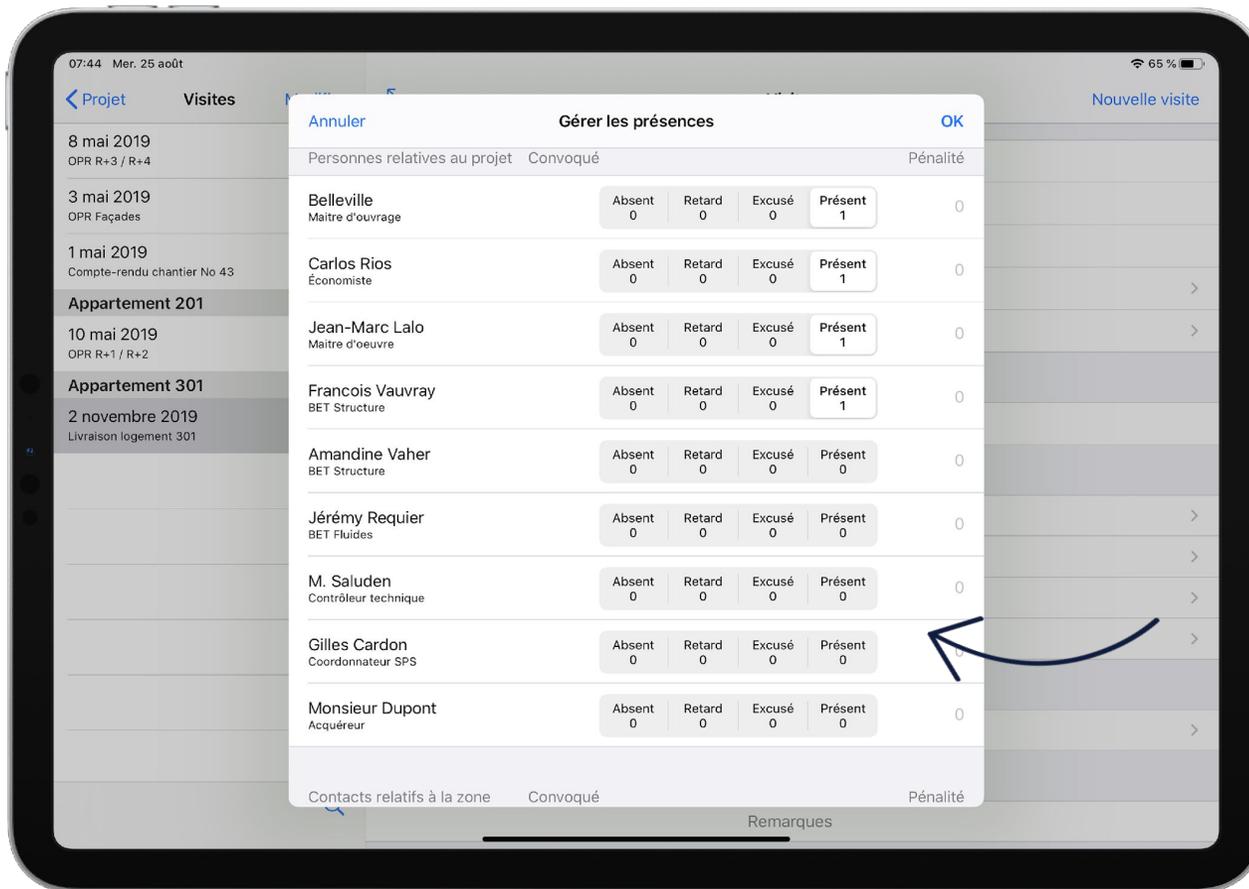




Créez votre visite et gagnez un temps précieux sur le terrain.

1. Rendez-vous dans le menu **Visites** et cliquez sur le bouton **+** bleu en haut à droite.
2. Renseignez les champs: date de la visite, objet de la visite, la zone si elle a été créée, et la phase de la visite.
3. Gérez les présences des intervenants à partir des sections: gérer les présences, gérer les signatures et gérer les convocations à la prochaine réunion.

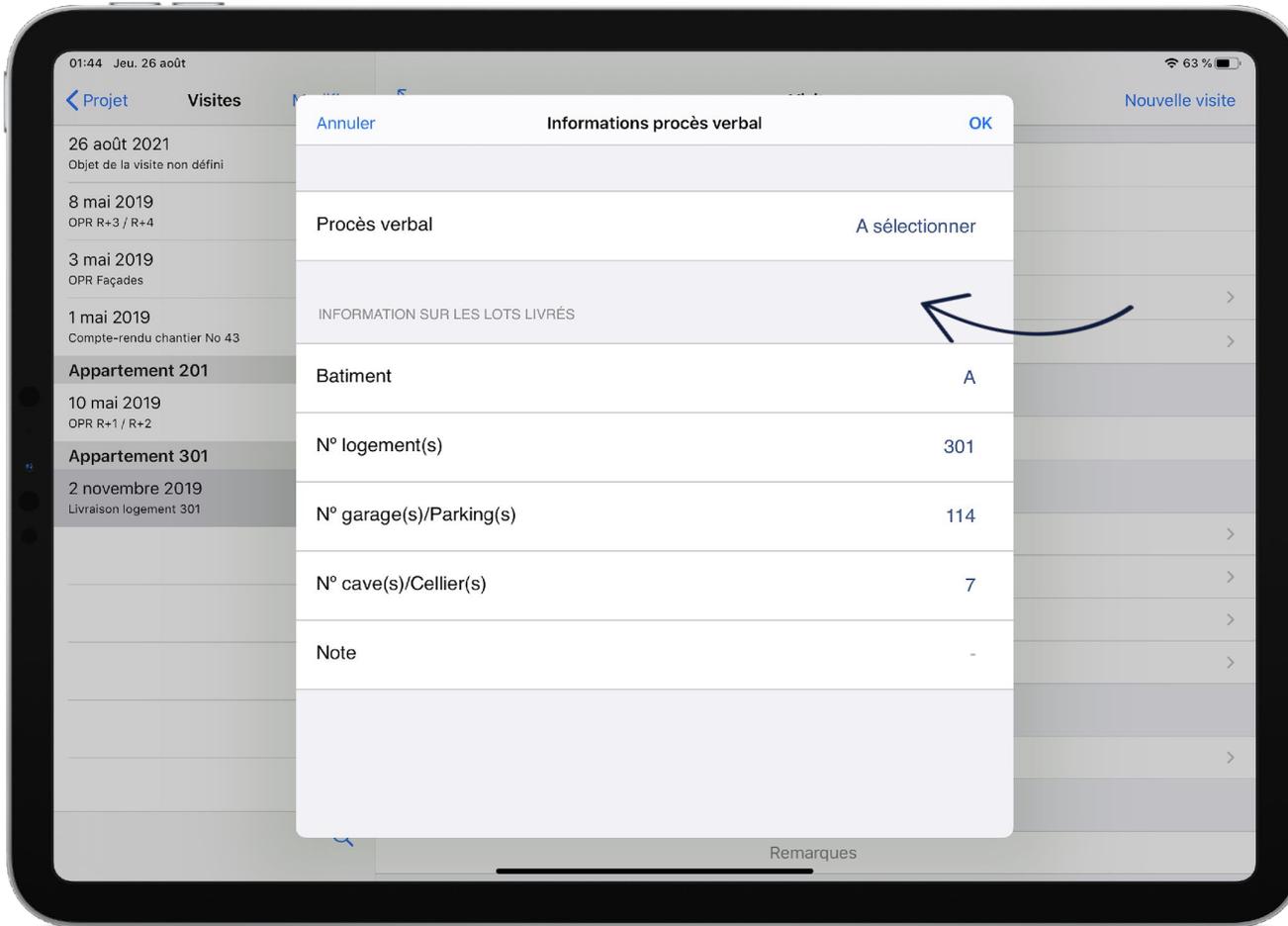
! Vous pouvez également créer votre **visite acquéreur** sur place hors connexion depuis l'application Archipad App uniquement.



Gérez les présences des intervenants et signez directement sur le chantier

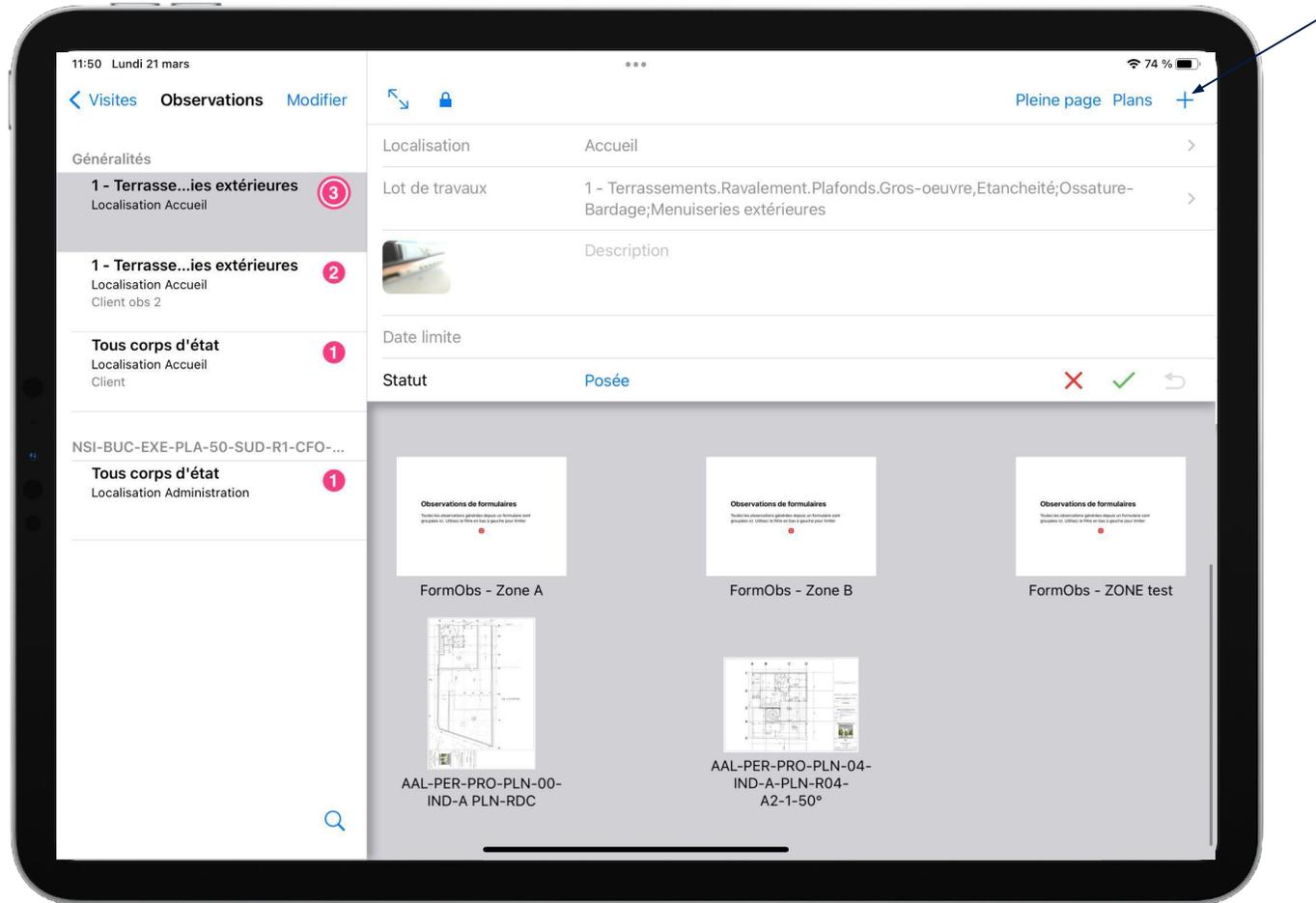
1. Invitez les intervenants aux réunions.
2. Mentionnez les intervenants présents, absents, en retard ou excusés.
3. Ajoutez des pénalités si besoin et faites signer vos intervenants.

! La signature des intervenants est possible uniquement sur Archipad App.



Établissez votre PV de livraison.

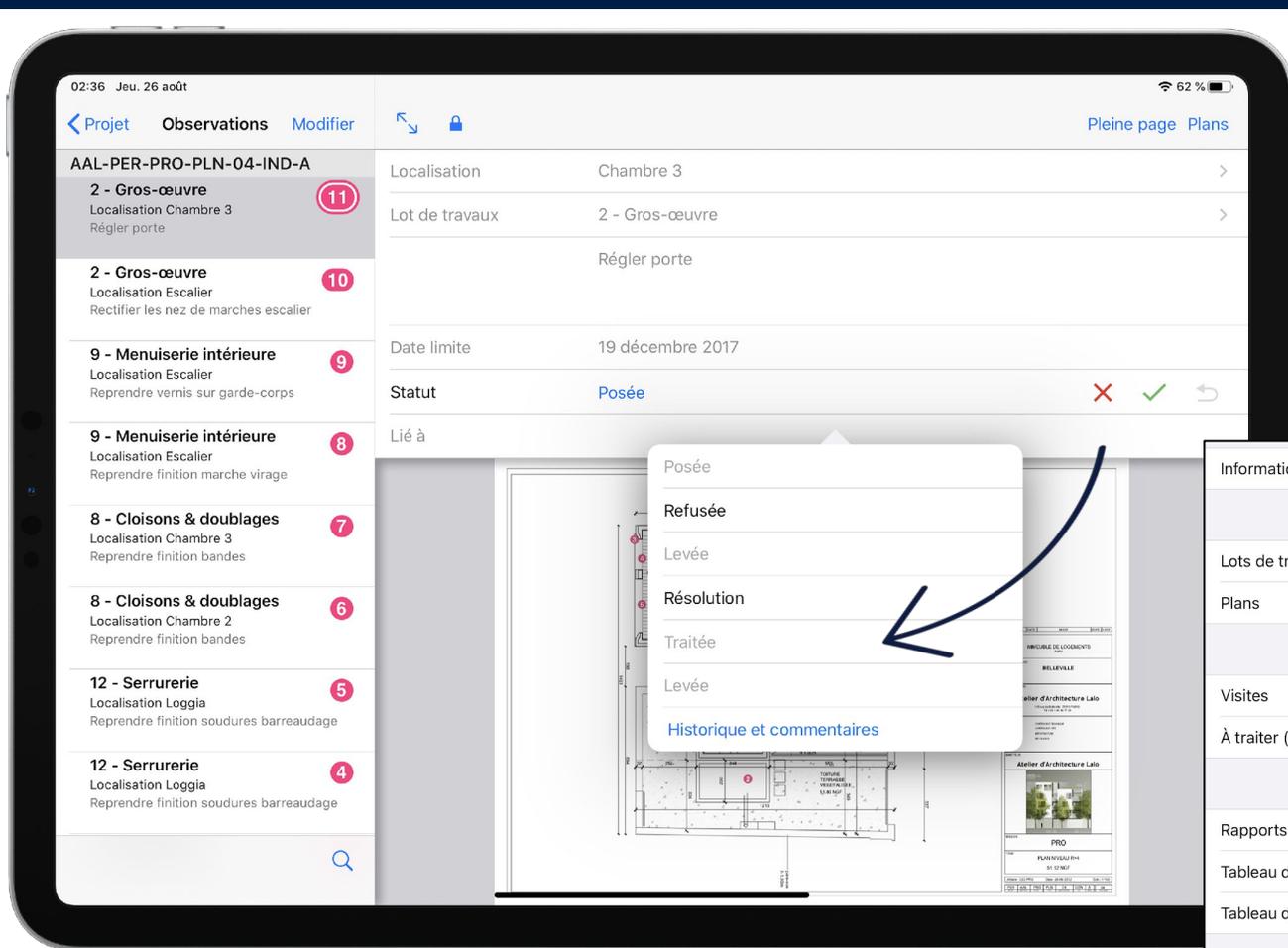
1. Cliquez sur Informations procès verbal,
2. Sélectionnez le procès verbal :
 - Livraison Acquéreur Investisseur
 - Livraison Acquéreur Occupant
 - Livraison Locataire-accédant
3. Renseignez les champs correspondant à votre procès-verbal depuis Archipad Cloud ou Archipad App.



Suivez l'évolution de votre construction.

1. Posez vos réserves avec vos clients à partir de vos visites acquéreurs,
2. Vos réserves acquéreurs seront liées automatiquement aux observations techniques dans les visites chantiers.

! La création de visite acquéreur est possible uniquement sur Archipad App et exclusivement par le promoteur, le collaborateur et le responsable clientèle.

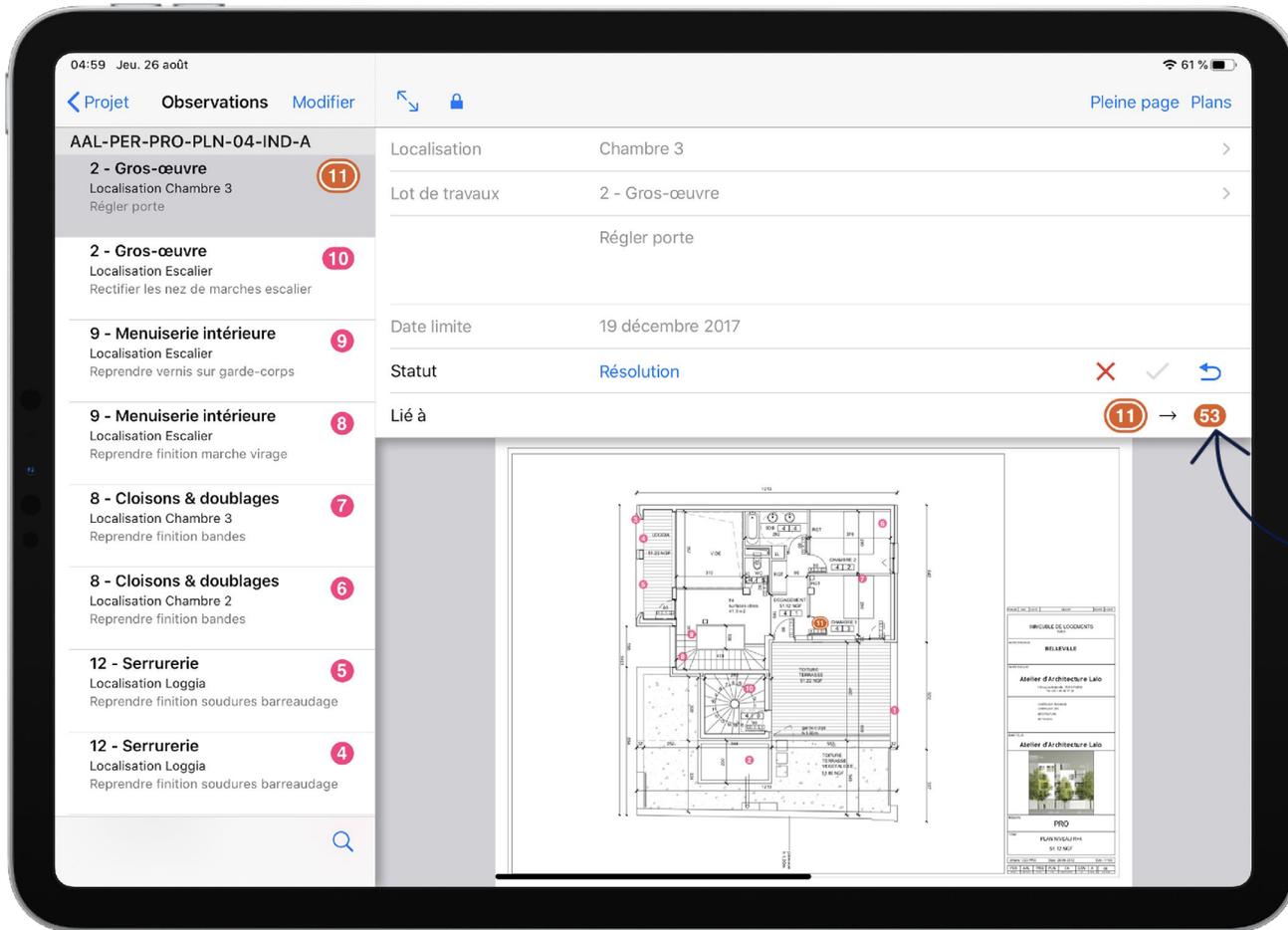


Suivez l'évolution de votre construction.

1. Traitez vos observations acquéreurs à partir de la section **"À traiter"** en sélectionnant un **Statut**. Les observations acquéreurs seront ensuite liées à une observation technique.
2. Les observations techniques seront visibles depuis les visites de chantiers.

Note :

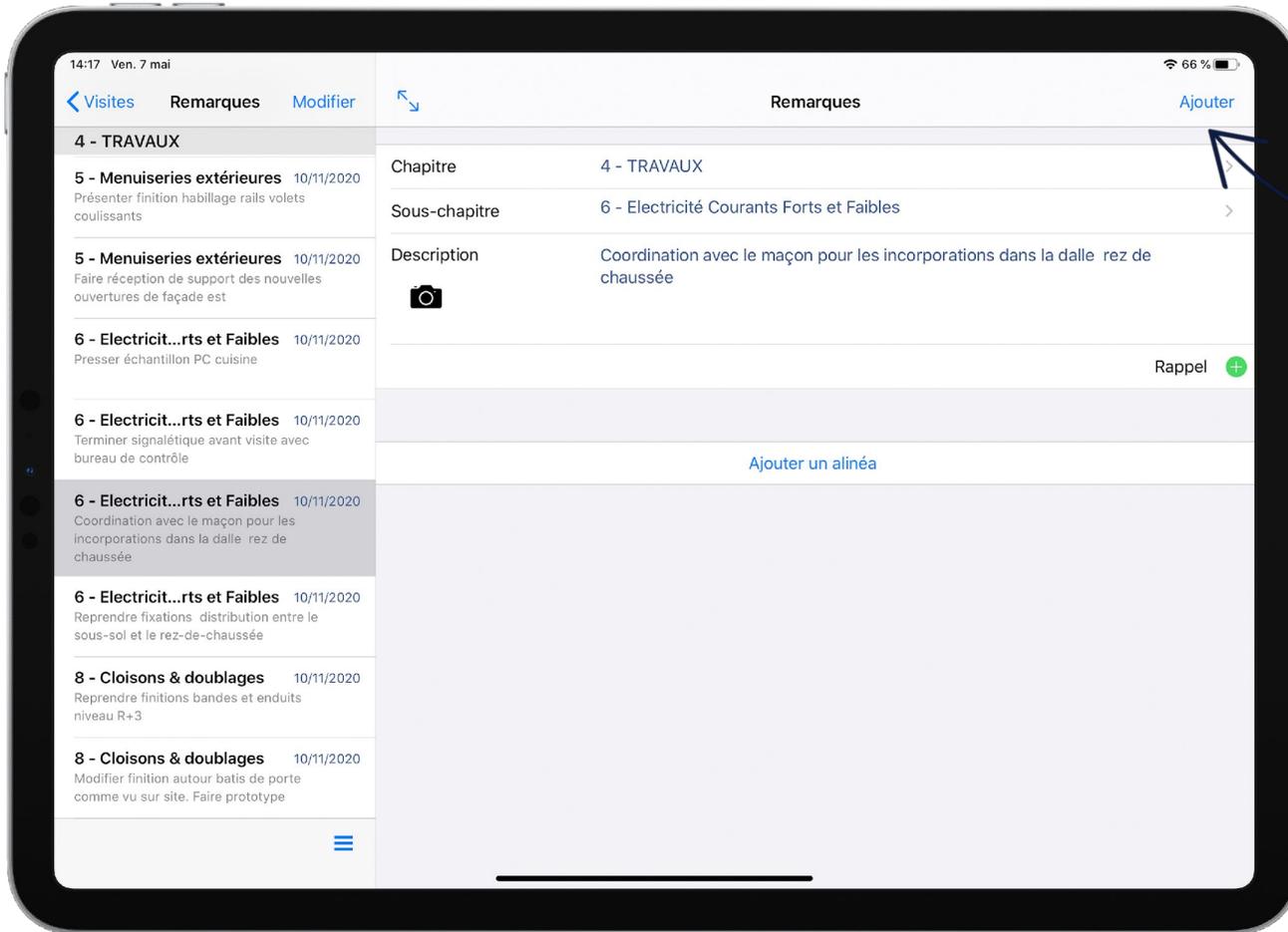
Une observation avec le statut "Refusée" dans une visite acquéreur sera visible dans la visite acquéreur mais ne sera pas liée à une observation technique.



Suivez l'évolution de votre construction.

1. Suivez par cette liaison technique, vos observations avec votre maîtrise d'œuvre et vos lots de travaux.
2. Levez vos observations techniques lors d'une prochaine visite de chantier.
3. Levez vos réserves acquéreurs lors d'une prochaine visite acquéreur.

! *Les levées de réserves ne sont pas possibles dans une visite de création, il faut impérativement créer une autre visite pour pouvoir les lever.*

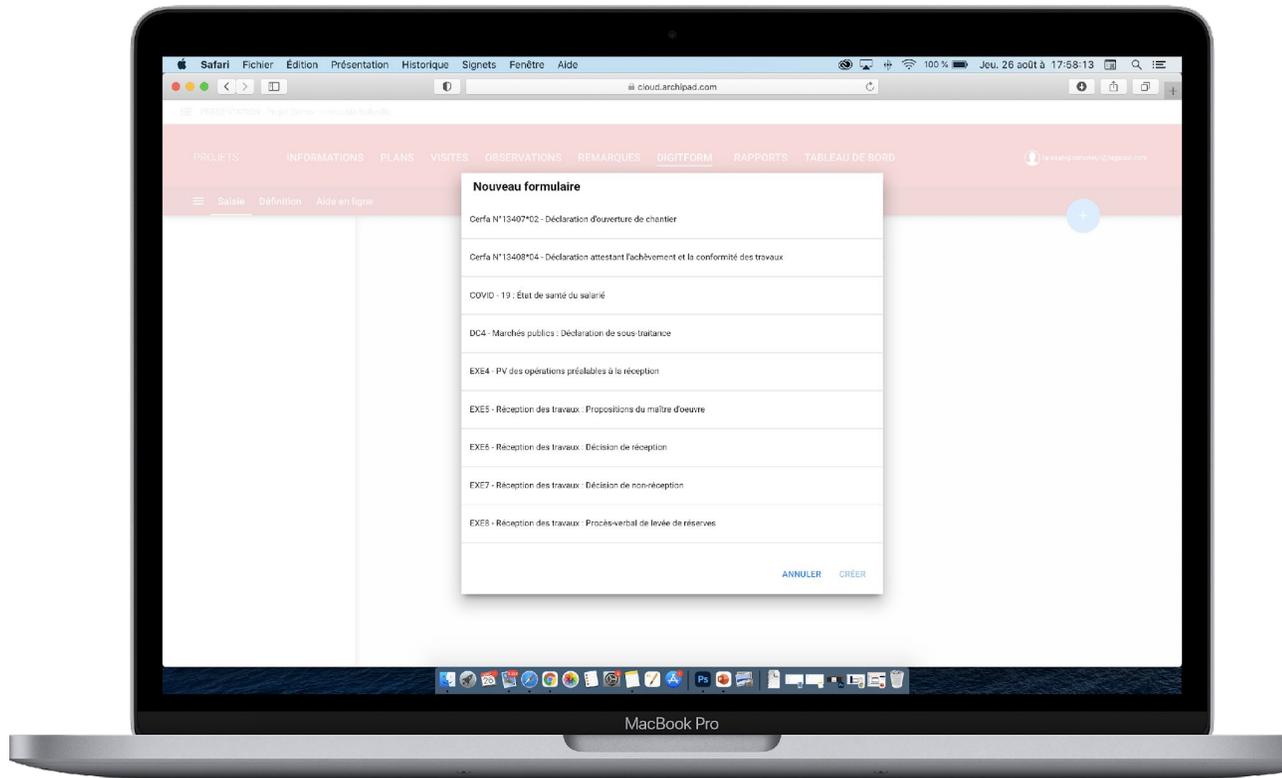


Organisez votre suivi de chantier et planifiez vos tâches.

1. Ajoutez vos remarques en vous rendant sur le menu **Remarques**.
2. Sélectionnez un chapitre ou sous-chapitre pour classer vos remarques, ajouter une description ou une photo à vos remarques.
3. Ajoutez une tâche à vos remarques en attribuant une date de fin ainsi qu'un taux d'avancement .

Note :

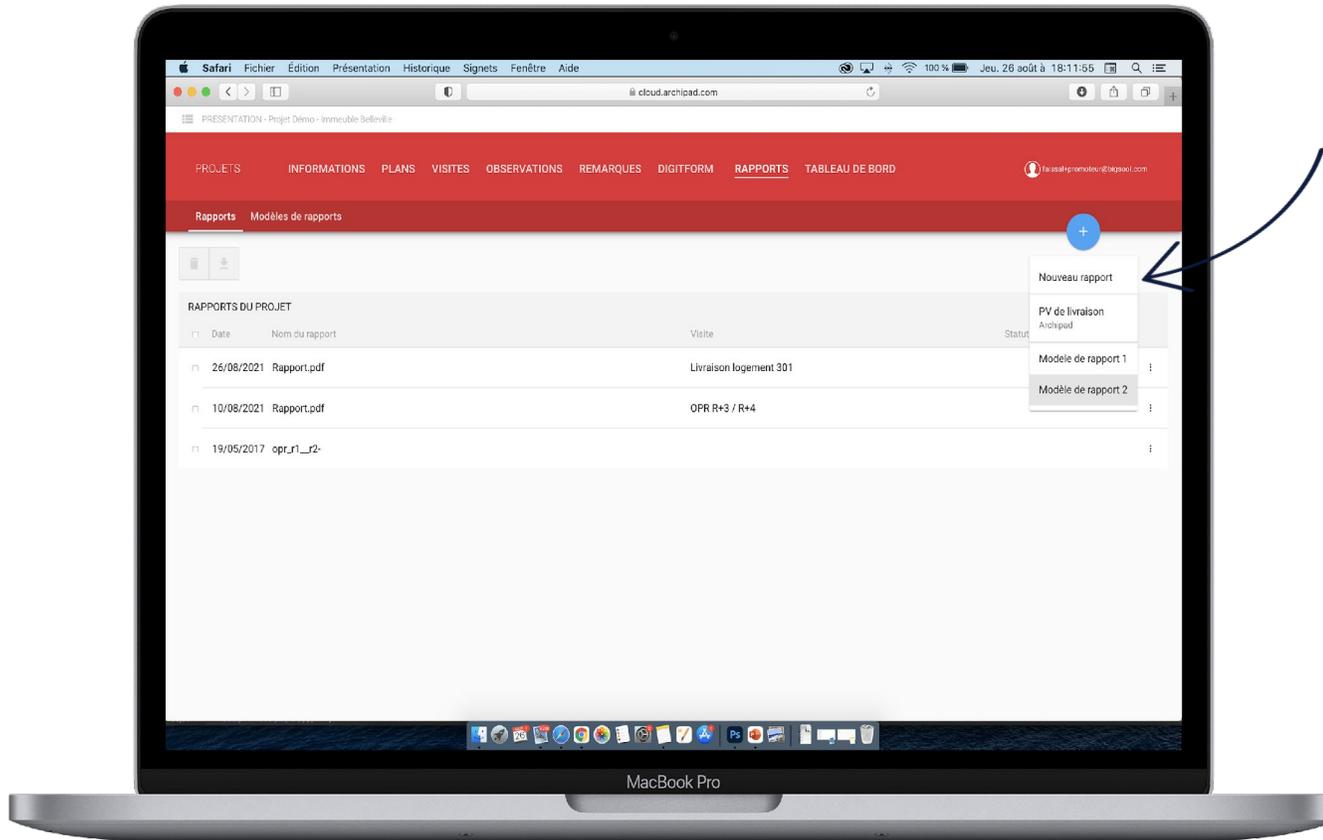
Les remarques peuvent également être créées sur Archipad Cloud.



Créez et diffusez vos propres formulaires.

1. Rendez-vous sur Archipad Cloud, menu **Digitform** pour créer vos formulaires personnalisés et interactifs.
2. Utilisez les formulaires préenregistrés (CERFA, EXE...), disponibles en cliquant sur le bouton **+** de cet écran.

 *La création de formulaire personnalisé est disponible uniquement sur Archipad Cloud. Le formulaire créé sera disponible et pourra être généré sur Archipad App.*



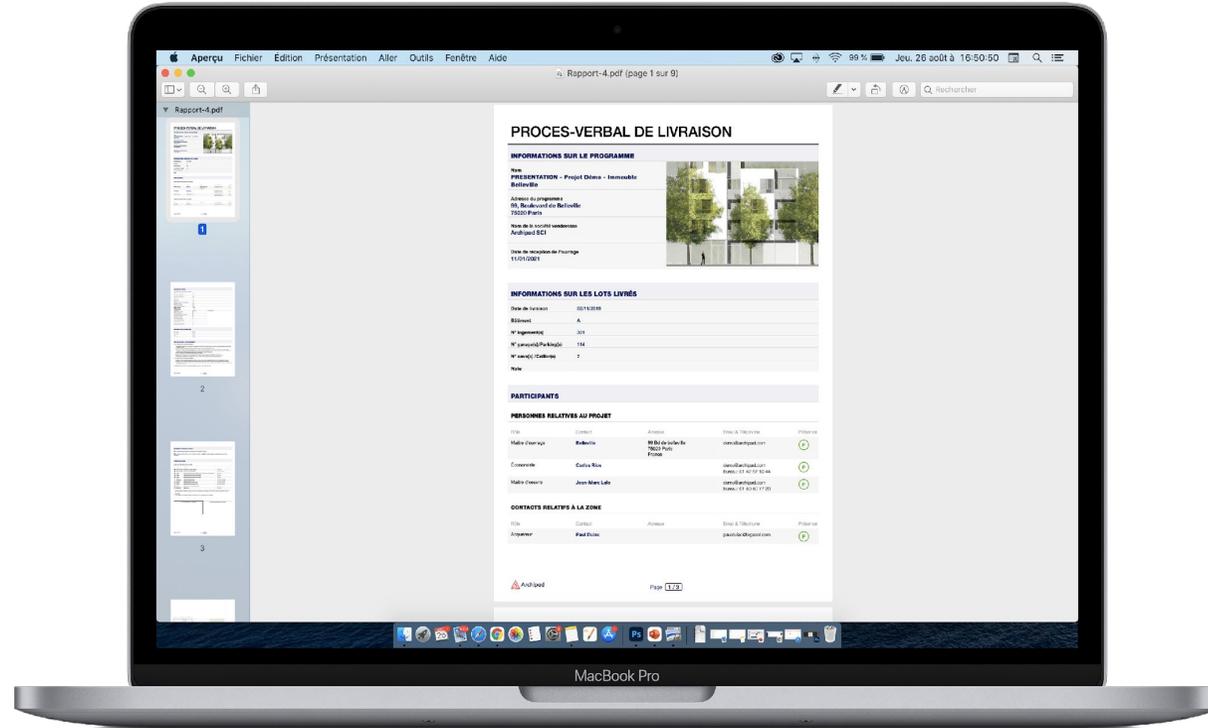
Créez vos rapports et comptes rendus en un temps record.

1. Créer vos rapports et modèles de rapports en vous rendant sur le menu **Rapports** et en cliquant sur le bouton **+** bleu.
2. Sélectionnez un nouveau rapport ou un modèle de rapport dans la liste pour faire apparaître le configurateur du rapport .

Note :

*La fonction **modèles de rapports** vous permet de créer des modèles de rapport personnalisés (logo de votre entreprise, pied de page...)*

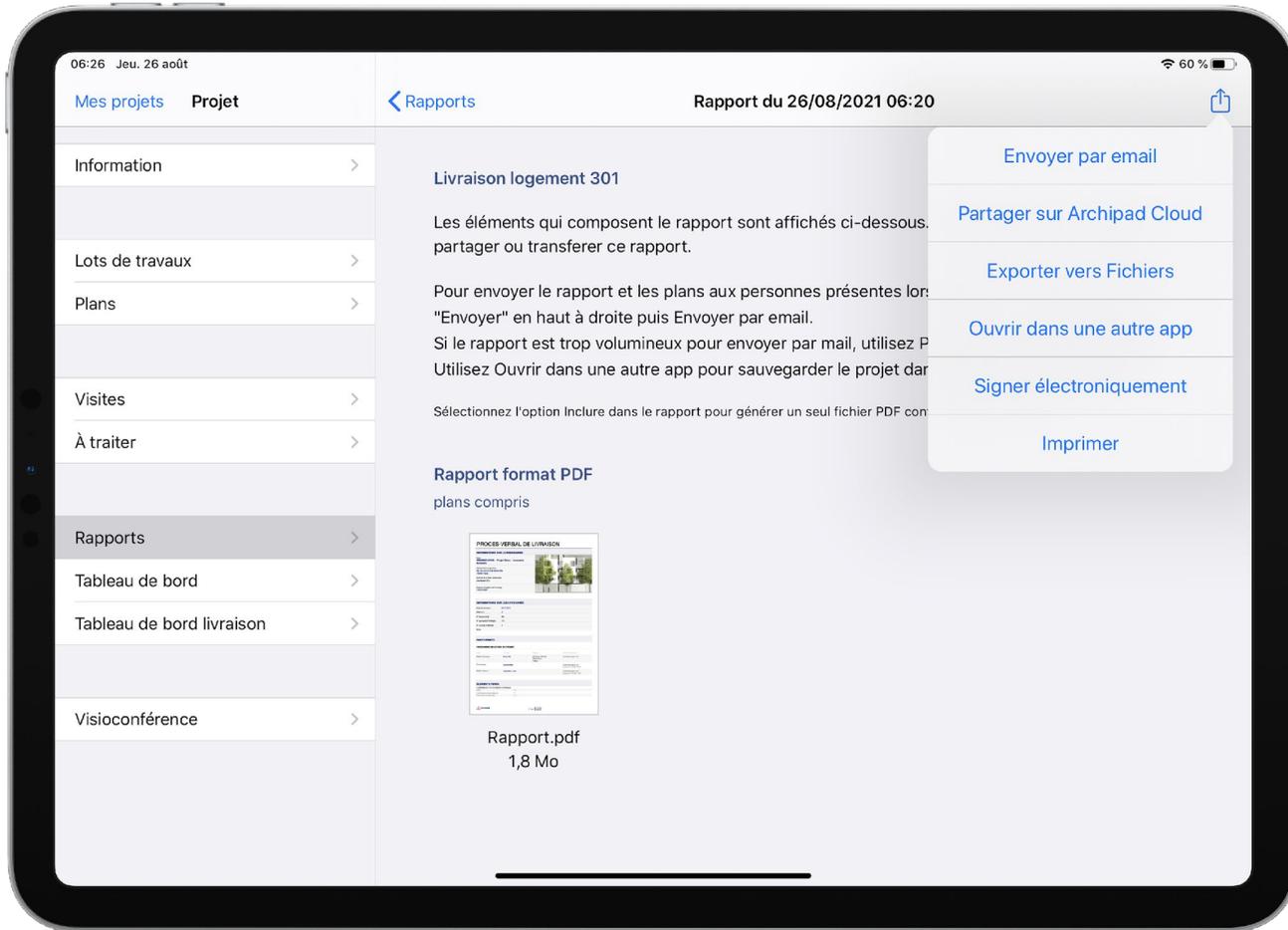
! *La fonction **modèles de rapports** est disponible uniquement sur Archipad Cloud.*



Générez et diffusez vos rapports.

1. Générez vos rapports ou modèles de rapports en cliquant sur le bouton **générer le rapport**.
2. Le rapport généré, en format PDF viendra s'ajouter dans la liste des rapports.

 *La génération d'un rapport en format Excel est possible sur Archipad App uniquement.*



Collaborez simplement et rapidement

1. Une fois votre rapport généré, partagez-le avec vos collaborateurs sur Archipad Cloud, ou par e-mail.
2. Signez vos rapports avec l'option **DocuSign** en apportant ainsi une véritable valeur juridique aux documents.

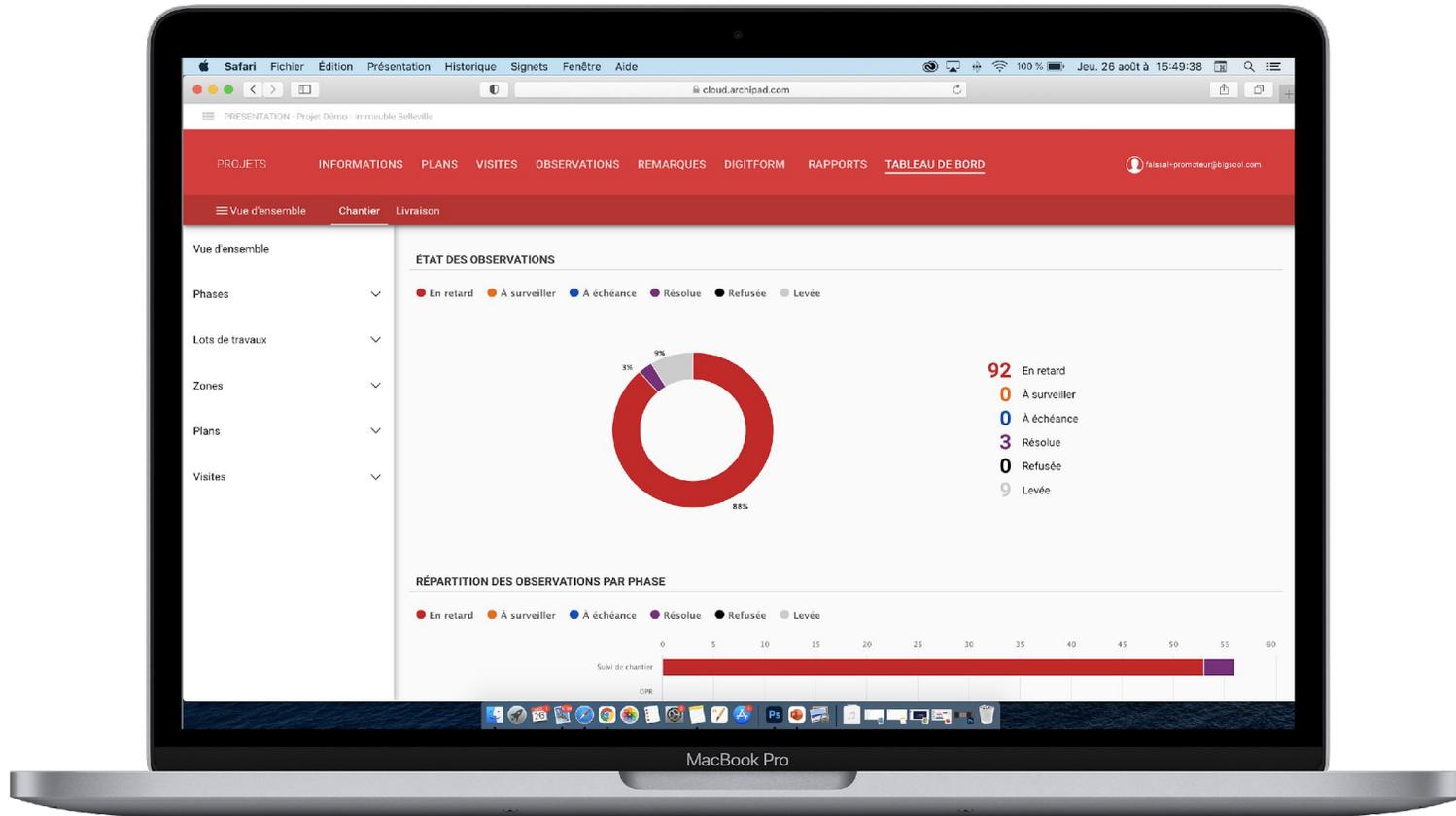
 *L'option **DocuSign** est disponible uniquement sur Archipad App.*

Suivez l'état de vos observations par projet.

Rendez-vous dans le menu **Tableau de bord** pour suivre l'avancée et la répartition des observations.

Note :

Vous pourrez visualiser les observations par phases, par lots de travaux, par zones, par plans et par visites.





QUELQUES CHIFFRES



34 000
utilisateurs



Présent dans + de
60 pays



+ de 100 000 projets
accompagnés



Évaluation de 4,5 / 5 sur
App Store



ILS NOUS FONT CONFIANCE

Archipad accompagne les professionnels de la construction depuis 2011 dans le processus de digitalisation du chantier.





VOS CONTACTS ARCHIPAD

Service commercial



04 22 13 10 14
sales@archipad.com

Service administratif



04 27 86 84 60
papers@archipad.com

Service technique



04 22 72 01 55
support@archipad.com

Adresse postale et Site internet

1047, route des Dolines
Business Pôle 2 Bâtiment A2
06560 Valbonne

<https://archipad.com/fr/>

<https://archipad.com/fr/tarifs/>

